



PORT DE DIÉLETTE
 COMPTE-RENDU
 DE LA RÉUNION DU CONSEIL PORTUAIRE
 DU 30 JUIN 2023
 (8H30-10h00)

Date rédaction	07/2023	Lieu	Pôle de proximité des Pieux	Version	V1
Rédacteur	APN	Date réunion	30/06/2023		
Prénom et nom		Organisme		Pr	Ex
Membres du conseil portuaire					
M. Yvan Taillebois	Président			x	
Représentants du concessionnaire					
M. Jacques Viger	Titulaire			x	
Mme Manuela Mahier	Titulaire		En visio	x	
M. Jacques Leseigneur	Suppléant				x
M. Jacques Capelle	Suppléant				x
Représentantes du conseil municipal de Flamanville					
M. Brisset Franck	Titulaire		Ne prend pas part au vote	x	
M. Tellier Eric	Suppléant		Ne prend pas part au vote	x	
Représentants du conseil municipal de Tréauville					
Mme Danièle Reignier	Titulaire			x	
M. Mickaël Guinet	Suppléant				x
Représentants personnel du concessionnaire					
Mme Laurine Jouan	Titulaire		Ne prend pas part au vote	x	
M. Etienne Andrieu	Suppléant				
Représentants personnel gestion des ports					
M. Thierry Leteissier	Titulaire			x	
M. Arnaud Leroux	Suppléant			x	
Représentant de l'activité pêche					
M. Vincent Lecarpentier	Titulaire				x
M. Christophe Pilard	Suppléant				x
Représentants de l'activité plaisance					
M. Guy Corlays	Titulaire			x	
M. Denis Harnois	Titulaire			x	
M. Alain Yvard	Titulaire			x	
M. Patrick Simon	Titulaire			x	
M. Pascal Gaignon	Titulaire				x
M. Alain Cossé	Suppléant				x
M. Dominique Jean	Suppléant				x
M. Christian Guiraudies	Suppléant				x
Représentants de l'activité commerce					
M. Olivier Normand	Titulaire			x	
M. Michel Traisnel	Titulaire				x
Mme Nelly Depardieu	Suppléante				x
M. Dominique Louzeau	Suppléant				x
Autres participants					
Mme Frédérique Boury	Conseillère départementale				x
M. Benoit Fidelin	Conseiller départemental			x	
M. Stéphane Gautier	Directeur de la mer, des ports et des aéroports			x	
M. Lissilour	Directeur du pôle de proximité des Pieux			x	

Le conseil portuaire du port de Diélette s'est réuni le 30 juin 2023, au pôle de proximité des Pieux. **M. Taillebois**, président du conseil portuaire, représentant le président du conseil départemental, remercie les membres du conseil portuaire pour leur présence puis il invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres. Il est constaté que le quorum est atteint. **M. Taillebois** propose à **M. Leteissier** de continuer la présentation.

I - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 25 NOVEMBRE 2022

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu.

Aucune remarque n'étant formulée, sur le compte-rendu, il est approuvé à l'unanimité.

M. Cossé fait part qu'il est mentionné sur le compte rendu que la webcam a été remplacée, mais il tient à signaler qu'elle n'a fonctionné que quatre mois.

II - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

M. Leteissier présente les données de l'année, communiquées par le concessionnaire.

Pêche :

Nombre de navires professionnels recensés : 6

Nombre de navires professionnels de passage recensés : 12

Commerce :

2022 : 6 684

Fret : /

Plaisance

Nombre de bateaux à l'année : 331 au bassin à flot, 29 en stationnement sur le terre-plein.

Nombre de bateaux visiteurs : 712

Nombre de nuitées visiteurs : 1 798

M. Leteissier demande s'il y a des questions.

M. Normand informe qu'actuellement la fréquentation sur l'ensemble des lignes MIE a augmenté de 120 % par rapport à 2022 et sur Diélette les chiffres vont être doublés par rapport à l'année passée. La levée des conditions pour l'obligation de passeport concernant les passagers à la journée y contribue.

En l'absence de questions **M. Leteissier** passe au point suivant.

III - BUDGET PRIMITIF 2023

M. Leteissier présente le budget primitif 2023 et demande s'il y a des questions.

M. Cossé demande comment s'articule les opérations d'ordre entre sections.

M. Lissilour répond que tous les biens immobiliers du port sont amortis, les opérations d'ordre ne sont pas des opérations budgétaires en tant que telles.

En l'absence de questions, il demande l'avis des membres du conseil portuaire sur le budget primitif 2023.

Il est approuvé à l'unanimité.

IV - POINT SUR LES TRAVAUX

M. Leteissier invite le concessionnaire à présenter les travaux réalisés en 2022 et ceux envisagés en 2023 :

Travaux dans le périmètre de la concession réalisés en 2022

- vidéosurveillance (budget 2021)	44 000 €
- dragages 30 000 m ³ (fonctionnement)	459 169 €
- changement de clôture « Raz Blanchard »	13 500 €

Travaux dans le périmètre de la concession prévus en 2023

- aménagement case mer : Bar/ Pub	80 000 € HT
- réfection porte abattante (budget 2021)	144 185 € HT
- dragages (budget estimé)	72 200 € HT
- changement étriers ponton C	12 900 € HT
- changement d'un anneau sur ponton P	5 720 € HT

Mme Jouan précise que la vidéosurveillance fonctionne bien et apporte satisfaction.

M. Lissilour explique que cela permet d'élucider des vols et plus particulièrement sur le ponton pêcheurs.

Mme Jouan informe que les travaux du Bar Pub sont terminés, les travaux s'élèvent à 100 000 €.

M. Cossé demande s'il y a une intervention de prévue sur le ponton B.

Mme Jouan répond que des travaux sont actuellement en cours.

M. Viger demande s'il y a un budget prévu pour la dernière case commerciale vacante.

M. Lissilour explique qu'un appel à projet va être lancé. L'idée est que les locaux soient pris en l'état.

M. Viger indique qu'il faut une égalité de traitement avec les candidats des autres commerces.

M. Fidelin demande la différence le coût de dragage entre 2022 et 2023.

Mme Jouan répond que cette année aucun dragage n'était initialement prévu mais les conditions météorologiques ont généré plus de dépôt qu'habituellement. Seulement 4 000 m³ ont été dragués cette année.

M. Lissilour explique que le port profite de l'équipement qui drague pour l'installation de Flamanville, ce qui diminue les coûts. Il précise que le sable ne revient pas dans l'avant-port.

M. Yvard demande ce qui est prévu sur l'ancienne cale il y a une véritable urgence d'intervention.

Mme Jouan répond que des travaux plus conséquents ont été effectués dans les cases, et les budgets ont été déplacés et employés.

M. Lissilour précise que l'intention n'est pas de laisser cette cale se dégrader davantage.

M. Corlays demande si des compensations vont être demandées à EDF, car la dégradation vient de la construction du quai de transbordement.

M. Lissilour indique que les modifications sur ce quai ont été réalisées il y a 15 ans.

VI - MODIFICATION DES TARIFS D'OUTILLAGES

M. Leteissier présente la création d'un nouveau tarif :

13.8 : Station de mesure de débit de La Diélette de la société EDF (H.T)

1°) Occupation du domaine public maritime par les matériels de mesure nécessaires :

- **300 € par an**, révisable annuellement suivant l'indice de référence des loyers.

Formule : (300 € x indice de révision) / indice de base.

2°) Fourniture d'électricité :

- **200 € par an**.

Il demande l'avis des membres du conseil portuaire sur ces tarifs.

Les tarifs sont approuvés à l'unanimité.

VII - POINT SUR LE PLAN DE RECEPTION ET DE TRAITEMENT DES DECHETS DU PORT DE DIELETTE

M. Leteissier informe que l'année 2022 n'a occasionné aucune procédure de signalement des insuffisances des installations de réception.

DECHETS D'EXPLOITATION SOLIDES			
		2022	COÛT
Déchets ménagers et assimilés	déchets de cuisine	/	
	déchets de tissus d'animaux (pêche)		
Verre	verres ordinaires	/	
Fûts et emballages	cartons d'emballage	1,2 tonnes	
	emballages plastiques		
	cagettes en polystyrène		
	papiers d'emballage		
Métaux (hors fûts et contenants)	dragues	2 m ³	
	chaînes		
	câbles		
Plastiques (hors emballages)	films en plastique	2 tonnes	
	filets de pêche		
	bacs « halle à marée »		
Palettes et cagettes en bois	palettes en bois	2 m ³	
Déchets souillés par des substances dangereuses	ustensiles souillés par un produit dangereux	3 m ³	
	chiffons en tissu souillés par des produits dangereux		
	filtres à huile		
	filtres à gasoil/essence	/	
	pinceaux		
	bois de coque de navire		
Emballages et déchets d'emballages de substances dangereuses	bidons d'huile vides	4 m ³	
	contenants de peinture		
	contenants de produits nettoyants		
	contenants de produits dégraissants		
	contenants de produits de lubrification		
Piles et accumulateurs	piles usagées	5 kg	
	batteries	7 unités	
DECHETS D'EXPLOITATION LIQUIDES			
Huiles et combustibles liquides usagés	Huiles de vidange	810 litres	/
	Jus de cale	0	/
Eaux vannes	Eaux noires	0	/
	Eaux grises	0	/

VIII - QUESTIONS DIVERSES

M. Cossé fait part que la webcam est obsolète et se trouve sous les embruns depuis 20 ans. Il demande une caméra à balayage.

M. Corlays demande que les images soient accessibles sur Youtube.

M. Lisillour répond que ce problème va être étudié.

Mme Jouan fait part du bilan du 1^{er} semestre 2023 : 20 nouveaux contrats ont été délivrés pour 17 résiliations. Par ailleurs, de nouvelles nationalités fréquentent le port de Diélette : Etats unis, Australie et Pologne. Il a été noté une augmentation des visiteurs venant de Guernesey. Le début de saison est plutôt positif.

M. Yvard demande si les raisons des résiliations sont connues.

Mme Jouan répond qu'il en ressort la faible utilisation de leur bateau.

M. Cossé indique que pour les plaisanciers extérieurs à la région la problématique de la porte est une raison pour réduire l'utilisation de leur bateau.

M. Gautier informe qu'il y a globalement moins de listes d'attente dans les ports.

M. Cossé explique qu'à la reprise de l'activité de Manche Iles Express, il y avait un parking mis à disposition des passagers sur le terre-plein Ouest, ce qui évitait que les passagers se garent le long des bâtiments. Les personnes qui fréquentent les restaurants n'ont plus de possibilité de se garer.

M. Viger demande si l'aire de carénage va être ouverte à nouveau afin de pouvoir l'utiliser en parking.

M. Lissiboul informe que cet usage avait été oublié avec le Covid, mais que cela va être étudié.

M. Normand fait part que des échanges ont eu lieu avec le port sur ce sujet.

M. Leteissier informe qu'une nouvelle version du règlement particulier de police du port de Diélette sera présentée lors du prochain conseil portuaire, et particulièrement en ce qui concerne le stationnement.

M. Cosé demande que la présentation Powerpoint soit mise en ligne sur le site du Département à l'issue du conseil portuaire.

M. Corlays demande la définition exacte de la longueur prise en compte pour la facturation, et notamment pour le port de Diélette.

Mme Jouan précise qu'elle n'a pas la réponse mais qu'elle va se renseigner.

M. Cossé indique que cela a évolué depuis le début, mais que désormais c'est la longueur hors tout.

M. Gautier souligne qu'il semble normal que ce soit la longueur hors tout.

M. Leteissier explique que dans beaucoup de ports la longueur hors tout est retenue et s'il y a un litige, la méthode du fil à plomb est appliquée à l'avant et à l'arrière du bateau.

M. Brisset demande des précisions sur le RIF (registre international Français) ;

M. Gautier explique que cela va être impactant pour les compagnies.

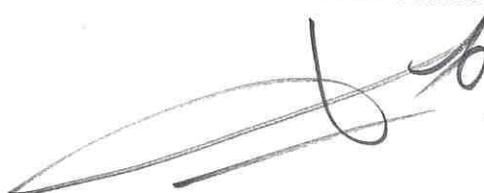
M. Taillebois précise que cette législation a été prise, pour imposer des règles surtout pour le transmanche, mais qu'elle inclut les îles Anglo-Normandes.

Aucune autre question n'étant soulevée, **M. Taillebois** remercie les participants et lève la séance.

Saint-Lô, le 19 septembre 2023

Le président du conseil portuaire,

Yvan Taillebois



PORT DE DIELETTE

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion



Conseil portuaire du 30 juin 2023

PORT DE DIELETTE

Rapport d'activité 2022

DOMAINE ECONOMIQUE

Le port de Dielette est consacré à la pêche, à la plaisance et au commerce.

PORT DE PÊCHE :

	2021	2022
Nombre de navires professionnels recensés	7	6
Nombre de navires professionnels de passage recensés	10	12

PORT DE COMMERCE :

Compagnie	2018	2019	2020	2021	2022	Variation 2021/2022
Manche Iles Express	13 522	25 166	0	0	6 684	/

Fret : S/O

PORT DE DIELETTE

Rapport d'activité 2022

2023 (données compagnie)

AVRIL 2023

Diélette / St Peter / Diélette

Nbre de passages

612

MAI 2023

Diélette / St Peter / Diélette

1751

PORT DE DIELETTE

Rapport d'activité 2022

DOMAINE ECONOMIQUE

PORT DE PLAISANCE :

- nombre de navires à l'année : **331** (325 en 2021)
- nombre de bateaux visiteurs : **712** (689 en 2021)
- nombre de nuitées visiteurs : **1 798** (1 948 en 2021)

	Nbre bateaux	Evolution / 2021	Nbre ntés	Evolution / 2021
Décomposition :				
Français	394	530	1 120	1655
Anglo-Normands	119	4	316	7
Anglais	94	13	184	26
Pays-Bas	33	47	48	84
Belgique	32	49	60	65
Allemagne	17	26	40	36
Autres	23	19	30	29
Total	712	689	1 798	1 948

BUDGET PRIMITIF 2023

Le budget primitif 2023 a été voté par le conseil d'agglomération du Cotentin, le 13 avril 2023, il est prévu équilibré.

- charges d'exploitation

1 358 826 € - (hors opérations d'ordre entre sections : 459 936 €)

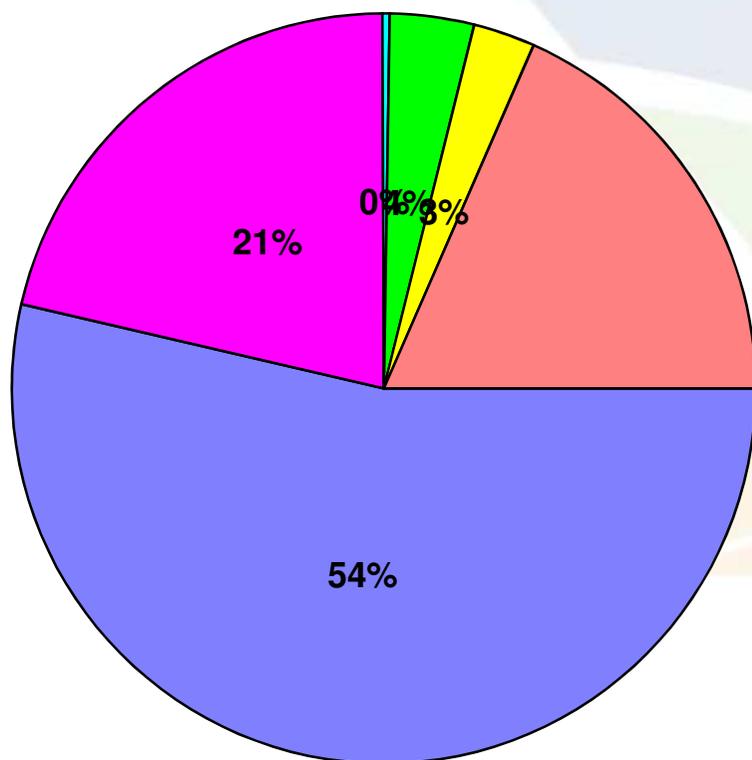
- produits d'exploitation

1 475 784 € - (hors opérations d'ordre entre sections : 342 978 €)

BUDGET PRIMITIF 2023

Section d'exploitation - Charges

1 358 826 €



■ Charges à caractère général 728 517€

■ Charges de personnel 289 726 €

■ Autres charges gestion courante 4 300 €

■ Charges financières 49 783 €

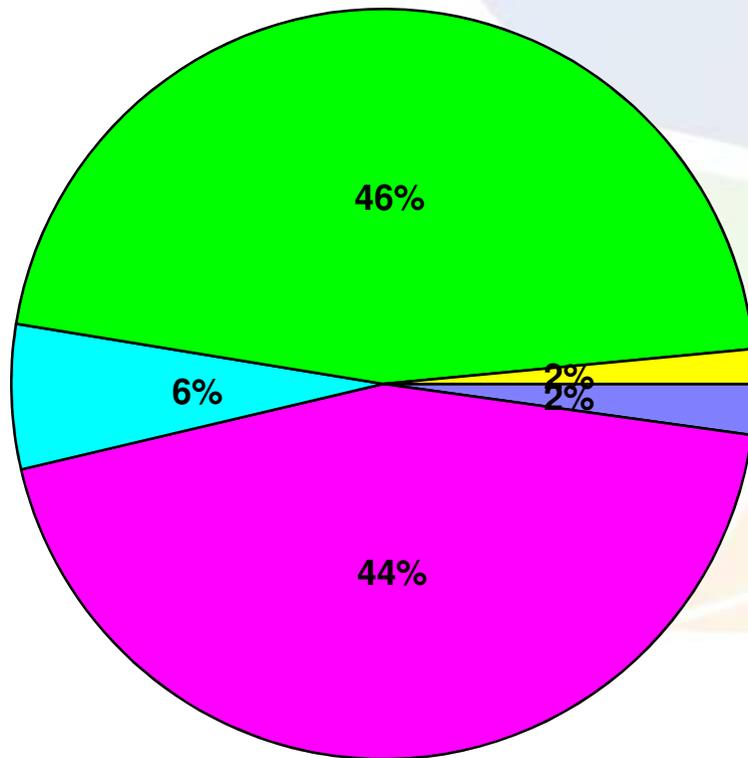
■ Charges exceptionnelles 36 500 €

■ Dotations aux provisions 250 000€

BUDGET PRIMITIF 2023

Section d'exploitation - Produits

1 475 784 €



■ Atténuation de charges 32 000 €

■ Vente de produits 651 900 €

■ Autres produits de gestion courante 91 880 €

■ Subvention d'exploitation 678 004 €

■ Produits exceptionnels 22 000 €

BUDGET PRIMITIF 2023

- section d'investissement

- Dépenses d'investissement

318 898 € - hors opérations d'ordre entre sections :	342 978 €
et opérations patrimoniales :	10 000 €

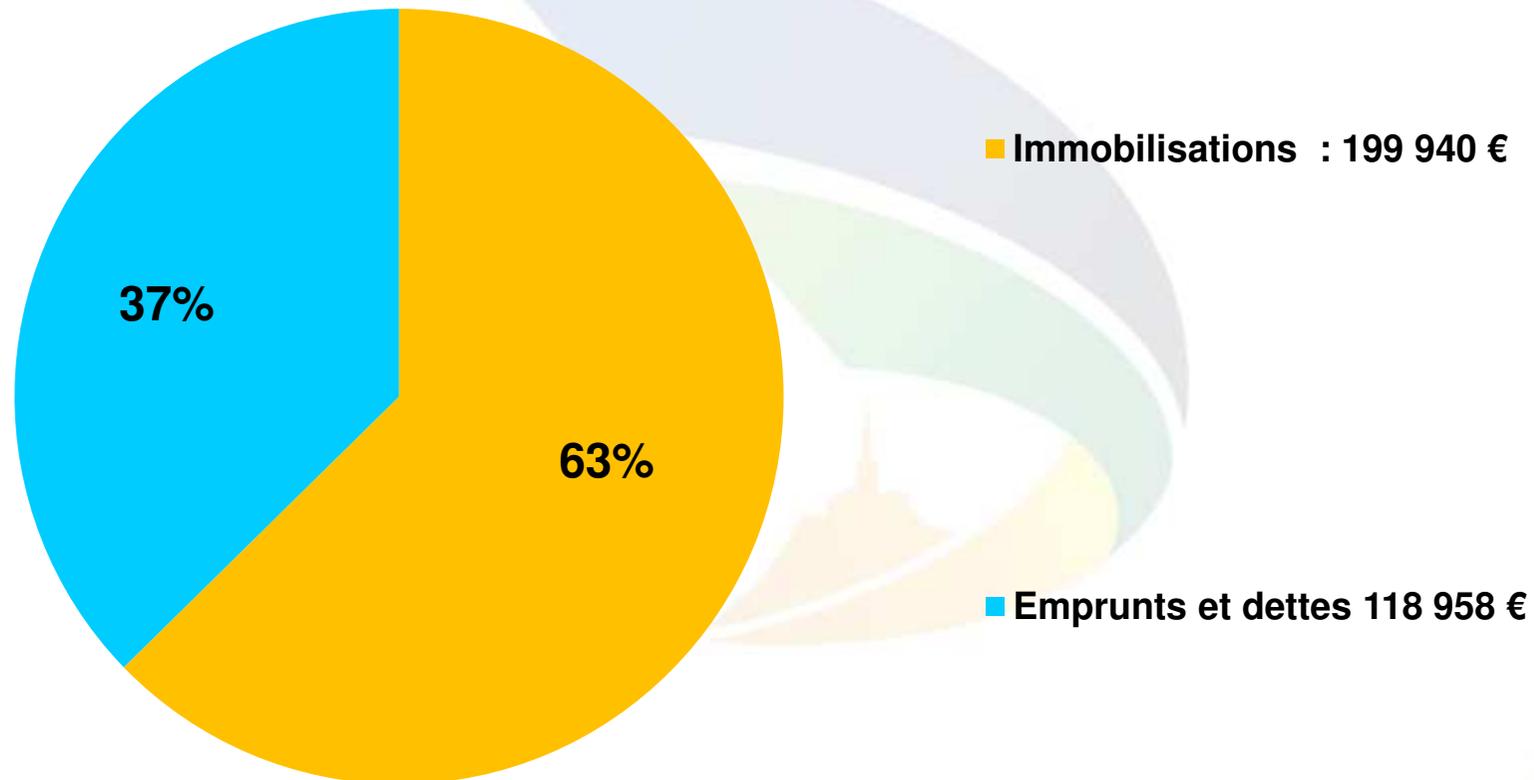
- Recettes d'investissement

199 940 € - hors opérations d'ordre entre sections :	280 319 €
et opérations patrimoniales :	10 000 €

BUDGET PRIMITIF 2023

Section d'investissement - Dépenses

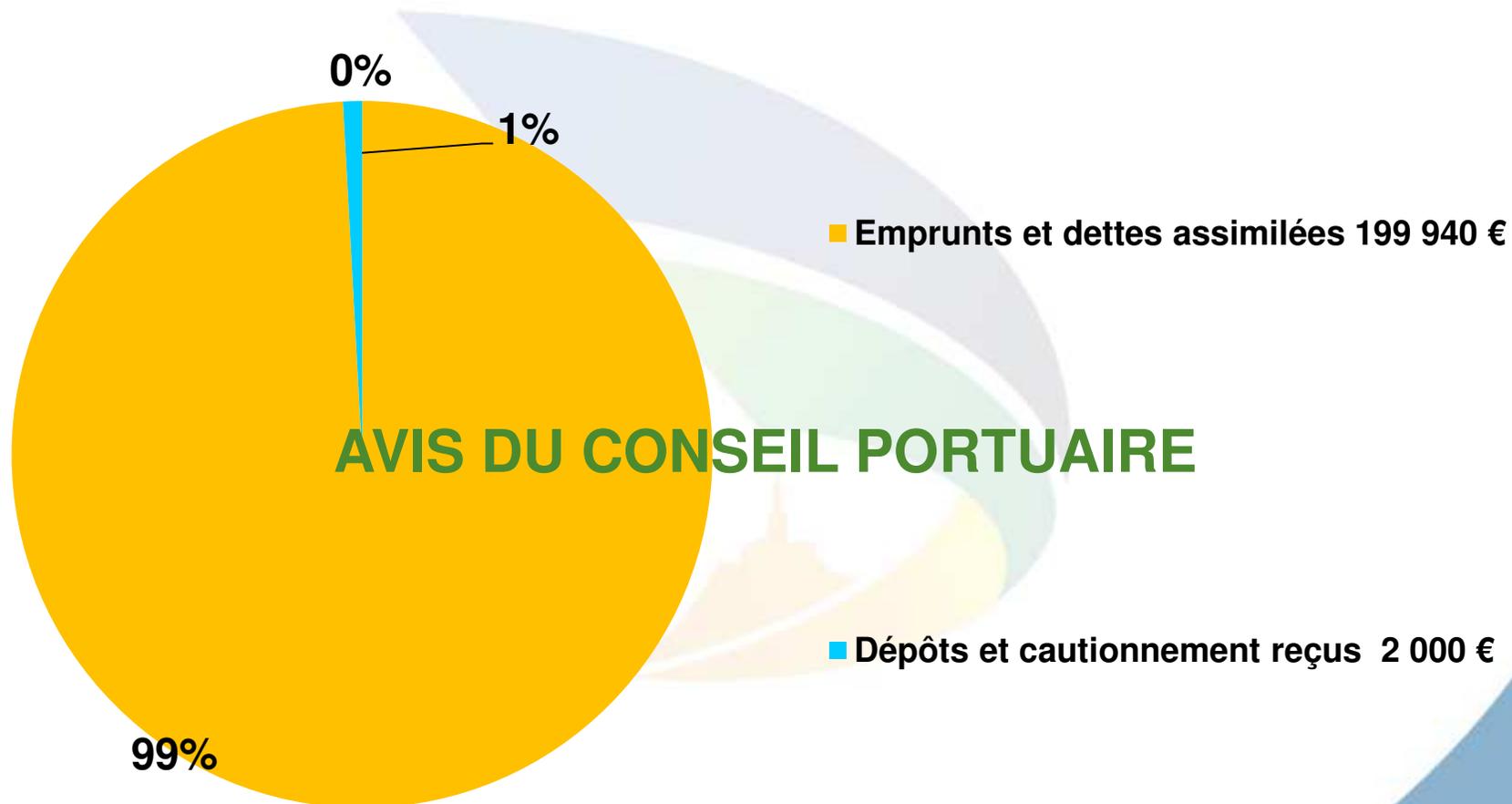
318 898 €



BUDGET PRIMITIF 2023

Section d'investissement – Recettes

199 940 €



PORT DE DIELETTE

DOMAINE TECHNIQUE

Travaux dans le périmètre de la concession réalisés en 2022

- dragages : 30 000 m3 (fonctionnement)	459 169 € HT
- vidéosurveillance (budget 2021)	44 000 € HT
- changement de clôture « Raz Blanchard »	13 500 € HT

Travaux dans le périmètre de la concession prévus en 2023

- aménagement case mer : Bar/ Pub	80 000 € HT
- réfection porte abattante (budget 2021)	144 185 € HT
- dragages (budget estimé)	72 200 € HT
- changement étriers ponton C	12 900 € HT
- changement d'un anneau sur ponton D	5 720 € HT

Le concessionnaire est invité à présenter ces travaux.

MODIFICATION DES TARIFS D'OUTILLAGES 2023

- Création d'un nouveau tarif :

13.8 : Station de mesure de débit de La Diélette de la société EDF (H.T)

1°) Occupation du domaine public maritime par les matériels de mesure nécessaires :

- **300 € par an**, révisable annuellement suivant l'indice de référence des loyers.

Formule : $(300 \text{ €} \times \text{indice de révision}) / \text{indice de base}$.

2°) Fourniture d'électricité :

- **200 € par an**.

AVIS DU CONSEIL PORTUAIRE

Point sur la réception et de le traitement des déchets des navires du port de Dielette

L'année 2022 n'a occasionné aucune procédure de signalement des insuffisances des installations de réception.

Un tableau récapitulatif, concernant les différentes quantités, sera inséré au compte-rendu de ce conseil portuaire.

PORT DE DIELETTE

QUESTIONS DIVERSES

